

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A MONTRAVEL



Seuil d'information et de recommandation et seuil d'alerte

Communiqué du: **12/08/2013 6h30**

Observations: **Samedi 10 août 2013**
Terminé

Dépassement du seuil d'information et de recommandation (Alerte Orange) et du seuil d'alerte (Alerte Rouge)

Dans le secteur Montravel, des concentrations très élevées en dioxyde de soufre ont été mesurées durant toute la journée du 10 août.

Le seuil d'information et de recommandation (Alerte Orange) à destination des personnes sensibles, (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne horaire glissante sur 15 min – [µg/m³]), a été dépassé à 4h30, avec une valeur de 415 µg/m³ (entre 3h30 à 4h30). La moyenne horaire maximale a été de 885 µg/m³, relevée entre 5h15 et 6h15.

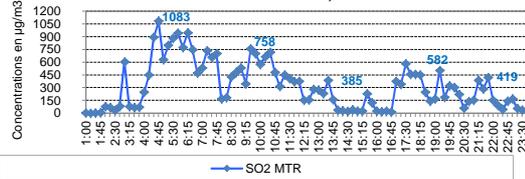
Après 3 moyennes horaires consécutives supérieures à 500 µg/m³, le seuil d'alerte (Alerte Rouge) a été atteint à 6h45. Les concentrations sont repassées sous le seuil d'alerte rouge à 8h45, cependant les valeurs sont restées très élevées et l'alerte orange est restée active.

Durant la journée du 10 août, on dénombre au total 12 dépassements du seuil d'information et de recommandation et un dépassement du seuil d'alerte.

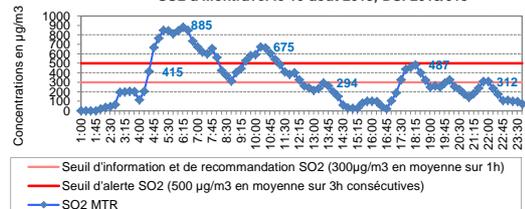
La dernière alerte orange a été levée à 22h45 et les concentrations sont revenues à la normale à partir de 23h30.

Zones concernées	Montravel - quartiers situés à l'Est de Doniambo
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂)
Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement	415 µg/m ³ en moyenne de 3h30 à 4h30
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	109 µg/m ³ en moyenne de 21h45 à 22h45
Nb de dépassement(s) réglementaire(s)	12 dépassements du seuil d'information 1 dépassement du seuil d'alerte
Maximum horaire (concentration - heure)	885 µg/m ³ en moyenne de 5h15 à 6h15
Moyenne journalière	311 µg/m ³ pour la journée du 10/08/13

Moyennes quart-horaires des concentrations en SO₂ à Montravel le 10 août 2013, DSI 2013/015



Moyennes horaires glissantes sur 15 min des concentrations en SO₂ à Montravel le 10 août 2013, DSI 2013/015



Conditions météorologiques et circonstances

D'après les données de Météo France, des vents soutenus de secteurs Ouest-Sud/Ouest de 10 à 26 kt et jusqu'à 35 kt en rafale ont été observés à partir de 2h et jusqu'à 23h.

Cette direction de vent correspond à une dispersion préférentielle du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de Montravel.

D'après les données disponibles, la centrale thermique de Doniambo était alimentée avec du fioul à très basse teneur en soufre (TBTS) durant les pics de pollution.

Pour mémoire, le seuil d'information et recommandation pour le SO₂ est de 300 µg/m³ en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Le **seuil d'alerte** pour le SO₂ est de 500 µg/m³ en moyenne horaire, sur 3h consécutives. Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine de toute la population (ou un risque de dégradation de l'environnement) à partir duquel des mesures d'urgence et d'information du public doivent être prises."

Recommandations en cas de Seuil d'alerte dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements indispensables, cependant il est conseillé d'éviter les activités sportives en extérieur, surtout pour les enfants. Dans la mesure du possible, les compétitions sportives en extérieur doivent être reportées.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Pour les personnes connues comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion: adapter ou suspendre l'activité physique en fonction de la gêne ressentie. Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques. A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure